

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 31 mai 2016

Courrier de M. RIZZI du 27/04/2016 : délibération nommant une commission agricole

Information C.M. sur l'entretien avec M. RIZZI le 10/05/2016

M. le Maire rend compte au Conseil Municipal de l'entretien qu'il a eu avec M. Emmanuel RIZZI en présence de M. CHALANDARD. L'échange fut assez vif entre M. RIZZI et M. CHALANDARD. M. RIZZI a prétendu que le Maire et M. CHALANDARD prenaient des décisions tous seuls.

M. le Maire demande aux autres adjoints leur avis :

- M. COURTOUT estime être toujours concerté et indique que les décisions sont prises par le Conseil Municipal
- M. CAMPY indique qu'il passe chaque matin à la Mairie, mais que les décisions sont prises par le Conseil Municipal, et que pour sa part il lui arrive de prendre des décisions en urgence notamment pour gérer des absences de personnel à l'école ou en cas de dégâts causés à la salle des fêtes nécessitant une réparation en urgence.

M. le Maire indique que la discussion reste ouverte si d'autres membres du Conseil veulent en parler.

Rappel règlement intérieur du Conseil Municipal

M. le Maire tient à rappeler un point du règlement intérieur du Conseil Municipal concernant :

► Chapitre IV – DEBATS ET ADOPTION DES DELIBERATIONS

- **Article 14** : les débats ordinaires « lorsqu'un membre du Conseil Municipal, ou descendant, ou un ascendant de celui-ci, sera concerné par le sujet soumis à débat, le conseiller concerné devra quitter la salle de délibération ».

Proposition de location d'une parcelle communale (ZH47 zone NS du PLU) pour maraîchage avec installation de tunnels. Réponse de la DDT39. Annulation délibération. Courrier réponse à M. VACAVANT Julien demandeur.

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le courrier à M. VACAVANT Julien suite à la réponse des services de la DDT. Il est donc impossible d'exploiter la parcelle ZH 47 en maraîchage, et ce malgré l'avis favorable du Conseil Municipal par délibération du 26/04/2016. Les éléments de réponse de la DDT sont les suivants :

- le terrain est situé :
 - en zone NS du PLU où sont autorisés les équipements sportifs et de loisirs
 - en zone rouge du PPRI de la Seille
 - en zone 3 du PPRN
 - dans la ZPPAUP de Domblans
 - en protection éloignée du puits de captage

Arrêté du Maire portant retrait de la délégation d'adjoint à M. René DUTRUEL le 28 avril 2016

La délégation donnée à M. René DUTRUEL, 2^{ème} adjoint est rapportée.

Délibération portant retrait de délégation à M. René DUTRUEL :

M. le Maire indique qu'il a reçu la lettre de démission de M. René DUTRUEL au poste de 2^{ème} adjoint, n'étant plus assez disponible pour des raisons personnelles. Néanmoins, il reste conseiller municipal et continuera à s'occuper des réseaux électriques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas maintenir M. Dutruel à son poste de 2^{ème} adjoint.

Nomination d'un nouvel adjoint – Appel de candidatures et mise au vote. Délibération

Suite à la démission de M. Dutruel en tant que 2^{ème} adjoint, il convient de pourvoir à son remplacement pour respecter le nombre d'adjoints fixé à 4. Toutefois l'ordre du tableau des adjoints est modifié comme suit :

- M. Daniel CHALANDARD, 1^{er} Adjoint reste 1^{er} Adjoint
- M. Rémi COURTOUT, 3^{ème} Adjoint devient 2^{ème} Adjoint
- M. Gilles CAMPY, 4^{ème} Adjoint devient 3^{ème} Adjoint
- Le poste du 2^{ème} Adjoint démissionnaire devient 4^{ème} Adjoint

Election du 4^{ème} adjoint

Il est procédé à l'élection du 4^{ème} adjoint. M. Christophe CHEVASSU se porte candidat. Il est élu 4^{ème} adjoint par 13 voix pour et 2 blancs.

Déclaration d'intention d'aliéner n° 10072*02 du 09/05/2016 : délibération

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption.

Déclaration d'intention d'aliéner n° 10072*02 du 27/05/2016 : délibération

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption.

Arrêté fixant le projet de périmètre de la Communauté de Communes issue de la fusion de la Communauté de Communes de Bresse Revermont avec la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille- Délibération

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable au projet de périmètre.

Point sur le projet de Conseil Municipal des Jeunes (Mme Guillaume-Belle)

Mme Guillaume-Belle fait le point sur le projet de mise en place du Conseil Municipal des Jeunes. Elle explique que le projet a été retardé suite à 2 incertitudes :

- Le devenir de la C.C.C.H.S (modification du périmètre ou nouvelles communes)
- L'équipe enseignante à la rentrée 2016-2017. A ce titre, M. Campy porte à la connaissance des conseillers les noms des enseignants à la prochaine rentrée : Mme Sylvie SIESS (PS-MS), Mme Anouck CHEVROT (GS-CP), M. Jérôme GARRET (CE1-CE2) et Mme Nadine VILLERET (CM1-CM2)
Elle rappelle que ce projet s'inscrit dans un « projet d'école ». Ce sont les élèves des classes de CE2-CM1-CM2 qui voteront. Seuls les enfants inscrits à l'école de Domblans pourront y siéger, à raison d'une réunion mensuelle et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le planning à retenir :

- Election du Conseil Municipal des Jeunes : semaine 40 ou 41 (en même temps que l'élection des parents d'élèves)
- Installation " " " " : semaine 45

Mme Guillaume-Belle propose que M. le Maire, M Campy, Mme Villeret et les enseignants se rencontrent au mois de juin pour entériner le planning.

Compte rendu réunion avec Gendarmerie + les Maires C.C.C.H.S. le 10/05/2016 en Mairie de Domblans

M. le Maire rend compte de la réunion animée par le lieutenant de la COB de Bletterans et des personnels de la Gendarmerie de Bletterans et Domblans avec les Maires du canton.

Après un point rapide sur l'évolution de la délinquance, des recommandations ont été données pour aider à se protéger des vols, escroqueries ou autres « arnaques » par Internet. Dans le but de limiter les risques d'occupation illicite des zones boisées (raves-parties...), il a été suggéré à la Commune d'anticiper en prenant un

arrêté pour règlementer la circulation dans l'ensemble des bois et forêts avec des dérogations (ONF, affouagistes, agents techniques...). Or, il s'avère après avoir consulté le cadastre, que tous les chemins appartiennent à l'A.F.R.

Il a également été évoqué le problème des chiens errants.

Compte rendu réunion informatique CCCHS + SIDEC le 11/05/2016 en Mairie de Domblans

La secrétaire de Mairie rend compte succinctement de la réunion animée par M. Hervé BOUILLIOD, chef du service informatique du SIDEC.

Etaient présents :

- Commune du Louverot : secrétaire
- Commune de Plainoiseau : secrétaire + le Maire
- Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille : comptable + le Président
- Commune de Domblans : secrétaire + le Maire

Les principaux points abordés sont :

- Situation de la dématérialisation dans le Jura. Les objectifs des années futures (en 2017 : dématérialisation des factures et des budgets – en 2020 : dématérialisation totale)
- Logiciels proposés par le SIDEC : e-Enfance, gestion du cimetière communal (M. le Maire et une secrétaire sont inscrits à la formation du logiciel du cimetière), COMEDEC (dématérialisation des actes d'état civil)
- Services proposés par le SIDEC : Cloud, sauvegarde externalisée (sidecbox), progiciels E-Magnus
- Rencontres informatiques les 14 et 16 juin 2016
- Monopole du SIDEC sur le territoire
- Augmentation des cotisations
- Organisation d'une réunion entre les mairies et la Trésorerie à la demande des Maires et secrétaires présents

Recensement des habitants de la Commune du 19 Janvier au 18 Février 2017 – Nomination d'un coordinateur communal – Candidature de Mme GAUCHET Sandrine. Délibération

A l'unanimité, Mme GAUCHET est nommée coordinateur communal.

Procès-verbal de la Commission d'Arrondissement de Lons-le-Saunier du 12/05/2016, suite à la visite de la Salle des Fêtes le 05/04/2016

M. CAMPY indique que les membres de la commission de sécurité incendie de l'arrondissement de LONS à savoir : M. DECHARRIERE, représentant de la DDT, Capitaine ABRAHAM, représentant la Gendarmerie, Lieutenant RUPANI, représentant le SDIS, ont émis un avis favorable à la continuité d'exploitation de la salle des fêtes. Il convient toutefois de réactiver la ligne téléphonique.

Il rappelle que la capacité officielle de la salle (grande salle + petite salle) est de 423 personnes debout.

Ecole communale, nouvelle équipe pédagogique pour la rentrée 2016/2017

Dans un point précédent, M. Campy a présenté la nouvelle équipe enseignante pour la prochaine rentrée : Mme Sylvie SIESS (PS-MS), Mme Anouck CHEVROT (GS-CP), M. Jérôme GARRET (CE1-CE2) et Mme Nadine VILLERET (CM1-CM2). La mutation de Mme FONTANA pour Voiteur a été acceptée.

M. CAMPY indique que certains parents ont réagi au fait que la directrice assurera les niveaux CM1-CM2. Mme GUILLAUME-BELLE pour sa part estime qu'il faut faire confiance aux enseignants et qu'ils connaissent leur métier.

Travaux Ecole, réfection gouttières suite infiltration eau – Appartement Mme BARROT - Entrée classe Mme FONTANA. Location d'une nacelle de 18 mètres ? - Chéneaux Ecole, demande de devis auprès d'entreprises pour réfection

M. CAMPY que des problèmes d'infiltration ont été repérés dans l'appartement sud de l'école ainsi que dans l'entrée de classe de Mme FONTANA suite à des gouttières percées. La salle des fêtes et le bâtiment de la Poste ont également ce genre de problème. M. CAMPY a contacté deux entreprises pour la réfection des gouttières mais aucune réponse à ce jour.

Gendarmerie, appartement GAV, réparation « Vélux »

M. CAMPY indique qu'il convient de réparer le VELUX dans l'appartement du GAV à la Gendarmerie.

Point sur les travaux à la Gendarmerie (électricité, plomberie)

Les deux devis pour l'appartement du Gendarme NICOLE ont été acceptés pour les montants suivants :

- Carrelage : 960,81 € TTC (LP Carrelage)
- Plomberie : 633,38 € TTC (SARL Philippe MOINE)

Compte rendu de la réunion fleurissement

M. Courtout rend compte de la visite sur le territoire de la commission fleurissement à laquelle étaient présents : Mme Chrystel Meulle, M. Daniel Chalandard. Excusée Mme Sophie Guillaume-Belle.

- Sites visités :

- Place Sailland : fleurissement identique à 2015 sauf 2 tilleuls argentés qui seront plantés en novembre en remplacement des 2 prunus coupés. Le long de la maison (ex Prost), il convient de remettre quelques arbustes : 1 lilas blanc, retailler l'arbuste à 1.80 m, mettre du mastic sur la branche cassée du cytise, sur la place carrée surélevée : mettre 4 rosiers et de la jachère, enlever le bois derrière le bassin, remettre le bassin en eau, changer des traverses verticales

- devant maison à Mme Vaillat : sur environ 13 m de long remettre 6 à 8 arbustes

- carrefour route de la Muyre et RD 120, espace vert de la Sarazine : enlever 3 bacs, réaliser un empilage de caniveaux anciens en béton sur une hauteur de 0,50 m à 1 m, et y ajouter des fleurs de murailles pour cacher ses bordures et fleurir le massif (à faire cet automne)

- Rue des Enchâtres : prévoir plantations arbres et arbustes

Compte rendu de la réunion voirie

M. Courtout rend compte de la commission voirie à laquelle participaient : M. Jean Nozière, Mme Chantal Martelin Excusé M. Gilles CAMPY. Les principaux points abordés ont été :

- Sécurité au Prélot : suite à la lettre de Mme Guyot, la commission a décidé d'attendre que la route soit revêtue en enrobé, et réaliser simultanément un cheminement en sable (comme sur la RD 193) et tracer une ligne blanche pour sécuriser les piétons.

La réduction de la vitesse à 30 km/h ne servira à rien car les gens qui l'empruntent sont les résidents et les personnes qui leur rendent visite. Il convient d'adapter sa vitesse en fonction de la route et des dangers possibles.

- Sécurité sur la RD 120 vers chez M. Alluin : comme cela a déjà été évoqué, des compteurs-radars seront mis en place aux 4 entrées de Domblans sur la RD permettant de lire les vitesses enregistrées et le comptage des véhicules. Selon les résultats, la commission étudiera les solutions possibles pour remédier à ce problème

- Demande de M. et Mme VAN DAMME : un courrier leur a été adressé pour les autoriser à installer à leur frais un miroir sur le domaine public et à utiliser le mât existant. Le nom d'un fournisseur leur a également été donné (Société Franche Comté Signaux).

La commission se réunira en automne pour essayer d'améliorer certains quartiers de Domblans et notamment le lotissement de la Sarazine.

Rupture de contrat de Gérald RAGOT

M. Courtout annonce avec regret la rupture de contrat de M. Gérald Ragot depuis le 14 mai 2016 suite à une proposition de Pôle Emploi de passer le CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) du 17 au 20 mai, puis 3 semaines à l'entreprise Jacky Pernot à Lons. Si sa période d'essai est concluante il obtiendra un CDD de 3 mois, voire plus ensuite. S'il n'intègre pas l'entreprise, il reviendra à la Commune. Dans le cas contraire un nouvel employé sera proposé par l'Association AIR à partir du 14 juin 2016.

Pour information :

M. Courtout indique que les matériels suivants ont été achetés :

- **bétonnière** : 2147,71 € TTC
- **groupe électrogène** : 623,62 € TTC
- **débroussailleuse** : 648,00 € TTC
- **commande de la remorque agricole chez DEVES** : 8538,00 € TTC
- **commande de la signalisation commerces chez Signaux Franche-Comté** : 808,97 € TTC (les lattes sont plus longues que prévu initialement, les poteaux ne changent pas)

Schéma directeur et schéma de distribution d'alimentation en eau potable. Attribution de subvention par l'Agence de l'Eau

M. Dutruel fait part à l'assemblée du courrier de l'Agence de l'Eau RMC attribuant une subvention de 12.500 € correspondant à la quote-part de l'Agence au titre du financement du schéma de distribution d'eau potable dont le montant d'élève à 250.000 € HT.

Remplacement conduite eau potable (Stade → réservoirs de Blandans). Point sur les travaux – Courrier de M. RIZZI – Lettre adressée aux riverains par l'entreprise PETITJEAN – Arrêté du Département règlementant la circulation dans la traversée de Blandans

M. le Maire fait le point sur l'avancement des travaux :

- l'entreprise PETITJEAN a distribué un courrier d'information aux riverains (du hameau de Blandans) expliquant l'avancement des travaux et les contraintes liées à ce chantier
- la circulation sera interdite sur la RD 57 du 1^{er} juin au 29 juillet par arrêté du Président du Conseil Départemental. Tous les Services (SDIS, SAMU, Gendarmerie, ...) ont été destinataires de cet arrêté. M. Frachon s'est mis en relation avec le responsable des tournées du SICTOM pour organiser le ramassage des bacs des habitants de Blandans.
- les travaux du Chemin de Darcand seront réalisés en dernier, et le Maire se charge personnellement de les informer. Il a d'ailleurs reçu une habitante de Blandans ce matin pour lui expliquer la nature des travaux
- une déviation sera mise en place à compter du 1^{er} juin par les services du CD39. A ce titre M. le Maire remercie M. Courtout pour sa collaboration avec l'entreprise PETITJEAN

Travaux d'amélioration de la collecte et du transit des eaux usées, point sur les travaux dans les propriétés privées à Domblans

M. le Maire fait le point sur l'état d'avancement des travaux :

- la remise en état des propriétés a débuté
- le parking vers la Passerelle a été refait
- les ouvrages réalisés côté Domblans fonctionnent
- les plantations d'arbres et l'ensemencement dans les propriétés privées seront réalisés à l'automne

Ruisseau de BLANDANS, compte rendu de la réunion du 10/05/2016 en Mairie de DOMBLANS

M. Chalandard indique qu'une nouvelle réunion de présentation pour le reméandrement du ruisseau de Blandans s'est déroulée à la Mairie en présence des représentants de la DDT, du SIBS, EPTB, ONEMA, Agence de l'Eau, du cabinet Reilé et du Vice-Président de la Gaule. Le projet est toujours en cours d'étude.

Opération Grand Site, compte rendu de la réunion COPIL du 18/05/2016 à BLOIS- SUR- SEILLE

M. Chalandard indique que cette réunion avait pour objectif de former le Comité de Pilotage avec :

- les Présidents de la CCCHS et de la CCBR
- 9 maires des communes concernées (Domblans, Voiteur, Nevy-sur-Seille, Château-Chalon, Ménétru-le-Vignoble, Granges-sur-Baume, Baume-les-Messieurs, Blois-sur-Seille, Ladoye-sur-Seille)
- le Président du Tourisme de la CCCHS
- un représentant de la DDT
- 2 Vice-Présidents de la CCCHS
- M. Guillaume TISSOT

La question posée était de savoir s'il fallait directement passer à « l'Opération Grand Site » ou « Label Grand Site ».

Le choix a été de passer à « l'Opération Grand Site » (durée d'environ 18 mois).

Point sur la fusion CCBR – CCCHS

M. Chalandard fait le point sur la fusion entre la CCBR – CCCHS :

- Certaines commissions se sont déjà réunies : voirie, environnement
- réunions de bureau entre les 2 com.com. Choix d'un nouveau nom (Bresse Haute Seille, ou autre.....).
- M. Campy rapporte également une réunion pour le périscolaire : présentation des chiffres et moyens pour les TAP, horaires des intervenants, mise à disposition des locaux, horaires des personnels.
- une réunion des commissions économie est prévue en Mairie de Domblans le 7 juin

QUESTIONS DIVERSES : (tous intervenants)

Demande d'emplacement pour installer un camion ambulant de burgers revisités et de salades confectionnées de produits frais et locaux : le Conseil Municipal a donné son accord pour le mercredi de 17h30 à 21h30 sur le parking de la rue Marius Buisson

Lettres de remerciements pour le versement de la subvention communale :

- de la Société de Musique de Voiteur
- de la PEP 39

Lettre de remerciements de M. Blanchard Jean pour avoir autorisé l'organisation d'un rallye de détection de métaux le 1^{er} mai dans le bois de La Muyre

Lettre de remerciements de la famille BECOULET pour la gerbe offerte par la Municipalité pour les obsèques de M. Henri BECOULET

Mme Gauchet a rencontré un commercial de la société MEDIA PLUS. Cette entreprise propose des supports de communication (600 agendas ou 800 plans de la commune) à titre gratuit pour la Commune. MEDIA PLUS se charge de contacter les entreprises de la Commune et du secteur. La Commune aurait juste un courrier à faire pour accréditer cette société à démarcher les entreprises. Mme Gauchet se charge de se renseigner auprès d'autres Municipalités qui ont été partenaires avec cette société.

M. Courtout relate quelques problèmes qui ont eu lieu lors de la traditionnelle manifestation « les Mais » dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai organisée par les conscrits. S'agissant essentiellement de vols consécutifs au déplacement d'objets récupérés sur des propriétés privées, il demande à ce que la Commune prenne une décision pour éviter tous ces débordements lors des années à venir.

M. Courtout propose de constituer une butte de terre linéaire, d'environ 1 m de haut, et d'installer une barrière sur le chemin (après le pont SNCF) qui conduit à l'arboretum pour éviter que des véhicules viennent y circuler.

M. Rizzi indique qu'il n'est pas d'accord sur le principe de fermer ce passage.

Les prochaines séances du Conseil Municipal sont fixées au mardi 28 juin et au 2 août 2016.

La séance est levée à 22h40.